

ANNEXE II

Chien susceptible d'être dangereux

Récépissé en vertu de l'article 13 (1) et (2) de la loi du 9 mai 2008 relative aux chiens

Nom et prénom du détenteur du chien:

Rue et numéro:

Code postal et ville:

Nom du chien:

Race ou type du chien:

Sexe du chien:

Date de naissance du chien:

Robe du chien:

Possession d'un diplôme en cours de validité attestant
la réussite à des cours de dressage

oui	☐	non	☐
-----	--------------------------	-----	--------------------------

Possession d'un certificat vétérinaire indiquant
la date de castration (chiens prévus aux point e) à g)
de l'article 10 (1) de la loi du 9 mai 2008 précitée)

oui	☐	non	☐
-----	--------------------------	-----	--------------------------

Possession d'un certificat attestant le suivi de cours
De formation du détenteur du chien

oui	☐	non	☐
-----	--------------------------	-----	--------------------------

Décision du directeur de l'Administration des services vétérinaires en vertu de l'article 9 (4) de la loi du 9 mai 2008 précitée :

Fait à, le

Signature du bourgmestre ou de son délégué